

## DES TEMPS DE DÉPLACEMENT MOINS LONGS ET PLUS RÉGULIERS POUR LES BUS

Aujourd'hui, plus de 300 bus de lignes régulières empruntent chaque jour l'autoroute A10 pour rejoindre la gare de Massy-Palaiseau. La durée, la régularité et la fiabilité des temps de parcours sont pénalisées par la congestion sur l'autoroute.

À partir du 17 novembre 2017, les bus peuvent emprunter une voie dédiée dans le sens province > Paris de l'autoroute A10 à tout moment de la journée.

Cette voie dédiée est implantée à gauche des voies de circulation, sur 3,3 km en amont de la gare de Massy-Palaiseau.

Grâce à la voie dédiée, les passagers des bus ont un temps de transport moins long et plus régulier d'un jour sur l'autre.

Les temps de parcours ne changent pas pour les autres usagers qui conservent le même nombre de voies pour circuler.

↑↑  
**VOIE  
DÉDIÉE  
A10**

### CONCRÈTEMENT...

La voie de bus est implantée :

- À GAUCHE DES VOIES DE CIRCULATION,
- SUR CHAUSSÉE DÉDIÉE EN PERMANENCE
- SUR 3,3 KM JUSQU'À LA GARE DE MASSY PALAISEAU
- DANS LE SENS PROVINCE > PARIS

### EN CAS D'INFRACTION

En cas d'infraction à la signalisation indiquant que la voie dédiée est réservée à la circulation des bus, l'amende est de 135€.

Des contrôles sont mis en œuvre pour s'assurer du respect des prescriptions du code de la route.



#### Contact :

[a10.voiededee.dirif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:a10.voiededee.dirif@developpement-durable.gouv.fr)

Plus d'informations sur :

[www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

Patrimoine - novembre 2017 - ne pas jeter sur la voie publique

↑↑  
**VOIE  
DÉDIÉE  
A10**

SENS PROVINCE > MASSY

Une voie dédiée  
aux bus  
sur l'autoroute A10

à partir du 18 novembre 2017



# COMMENT EST SIGNALÉE LA VOIE DÉDIÉE ?

La voie dédiée aux bus est une voie réservée, à gauche des voies existantes qui restent ouvertes à la circulation de tous les usagers.



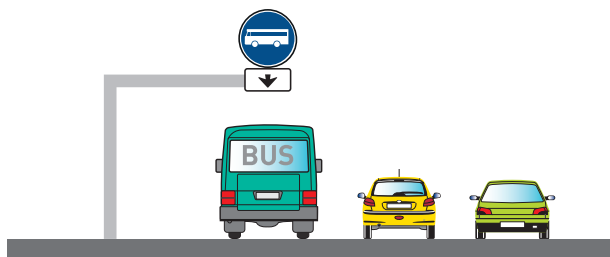
Panneau de pré-signalisation implanté 500m avant le début de la voie dédiée



Panneau d'identification de la voie dédiée

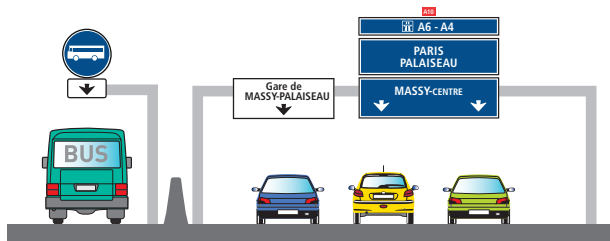
## SUR LES 2200 PREMIERS MÈTRES

Pas de séparation entre les voies



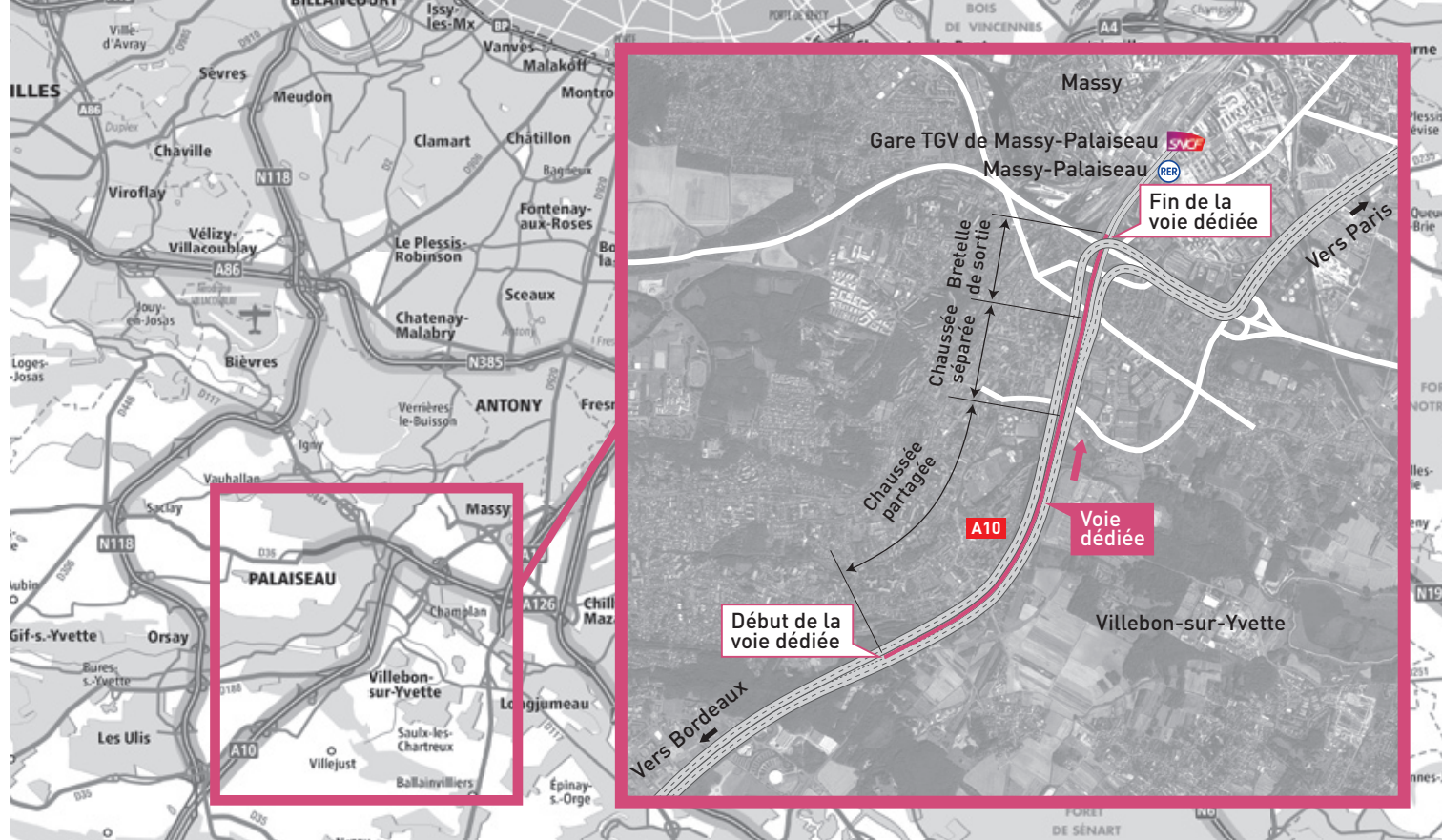
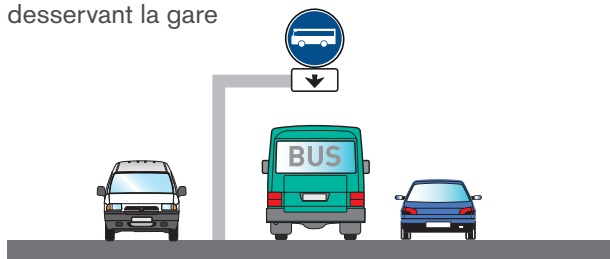
## SUR LES 700 MÈTRES SUIVANTS

La voie dédiée aux bus est séparée des autres



## DANS LES 500 DERNIERS MÈTRES

La voie centrale est dédiée aux bus dans la bretelle desservant la gare



## QUI PEUT CIRCULER SUR LA VOIE DÉDIÉE ?



BUS

- Ligne Express 2** Centre Commercial Ulis 2 - Piscine (Les Ulis) > Gare de Mussy Palaiseau B
- Ligne 22** Centre Commercial Ulis 2 - Piscine (Les Ulis) > Gare de Mussy Palaiseau B
- Ligne 23** Centre Commercial Ulis 2 - Piscine (Les Ulis) > Gare de Mussy Palaiseau B
- Ligne 91.03** Gare de Dourdan > Gare de Mussy Palaiseau
- Ligne 91.05** Gare routière Evry > Gare de Mussy Palaiseau
- Ligne DM11A** Piscine, Sainte-Geneviève-des-Bois > Gare de Mussy Palaiseau
- Ligne DM11C** Laboratoire, Marcoussis > Gare de Mussy Palaiseau
- Ligne DM11E** Piscine, Sainte-Geneviève-des-Bois > Gare de Mussy Palaiseau
- Ligne DM11G** Piscine, Sainte-Geneviève-des-Bois > Gare de Mussy Palaiseau



VÉHICULES DE SERVICE

Les véhicules des forces de l'ordre, pompiers, SAMU, ambulances et véhicules d'intervention, notamment de la DIRIF.

Service de transport des personnes à mobilité réduite

[reseau pam](http://reseau.pam)

Rendez-vous sur [www.vianavigo.com](http://www.vianavigo.com) pour plus d'informations sur ces lignes de bus

Sur la voie dédiée aux bus, la vitesse est limitée à 90 km/h pour les cars et à 70 km/h pour les bus urbains (bus transportant des personnes debout). La vitesse maximale autorisée est réduite à 90km/h pour les usagers de l'autoroute au voisinage de la voie bus pour garantir les conditions de sécurité de tous les usagers.